

Procès-Verbal
Congrès extraordinaire de l'ASSÉ
Tenu le samedi 15 décembre 2001
au Cégep de Maisonneuve à Montréal

Étaient présents, étaient présentes :

Dominique Amyot (D)	AGEFXG	Sabine Friesinger (D)	FCEE-Q
Jonathan Aspireault-Massé (D)	AÉCSL	Mélissa Hamel (O)	Comité info
Jérôme Aubin (D)	Services collectifs	Mathieu-Henri Jetté (D)	AGÉÉCO
Elie B.-Pelletier (O)	AGEFXG	Benoît Lacoursière(O)	AGESSHALCUQÀM
François Baillargeon (D)	AEMH-UQÀM	Véronique Leduc (D)	SOGÉÉCOM
Annie-Claude Beaudry (D)	AÉCSL	Maxime Lefrançois(D)	Services collectifs
Pierre Bédard (D)	AGÉÉCO	Jean-René Levesque (O)	CSU
Lysanne Bergeron (D)	AEMH-UQÀM	Louis-Philippe Lizotte (D)	AGECD
Hervé Sobowana Bouchard (O)	Ahuntsic	Pierre-Luc Lupien (D)	AGES (St-Jérôme)
Karoline Boucher(O)	AGECR	Yannick Malouin (D)	SOGÉÉCOM
Jean-François Bureau (O)	REECSH	Gabriel Maltais-Landry	AGECGG
Sarah Charland-Faucher (D)	AGECVM	Véronique Marsan (O)	
Victor Chiasson-LeBel	Exéc.ASSÉ	Véronique Martineau (D)	AÉCS
Philippe Clermont (D)	AGECAL	Héloïse Moysan-Lapointe(O)	Comité pédago
Philippe Coderre-Sévigny (O)		Jean-François Nobert (D)	AGEECST
Jean-Philippe Dallaire (D)	AGECEM	Alexandre Péloquin (D)	AGECEM
Maxime Daoust (D)	AGECR	David Pepin (O)	Comité du journal + rech./réflexion
Étienne Deslandes (D)	AGECVM	Renaud Phaneuf (O)	Comité formation
Laloue Despérier-Roux (D)	AÉCSL	Simon Provost (O)	AGES (St-Jérôme)
Étienne Dubois-D.	Comité de rech./réflexion	Sébastien Robert (D)	AGECA
François Duclos (O)	AGES (St-Jérôme)	Martin Rose (O)	Comité du journal
Jérémie Duhamel	Exéc.ASSÉ	Mathieu Savard (D)	AGECVM
Julie Duscheneaux (D)	AGECD	Nathalie Sereda-Bazinet(D)	SOGÉÉCOM
Mathieu Frappier (D)	FCEE-Q	David Thibodeau (O)	REECSH

0.0 Ouverture à 11h00

(SOGÉÉCOM ; Services collectifs)

1.1 Præsidium ;

Proposition 1.1.1 : Bernard St-Jacques pour président d'assemblée et Victor Chiasson-LeBel pour secrétaire.

(SOGÉÉCOM ; Services collectifs)

Adopté à l'unanimité

1.2 Procédures

Proposition 1.2.1 : Que le congrès respecte le code de procédures CSN-Étudiant.

(SOGÉÉCOM ; AÉCSL)

Adopté à l'unanimité

Proposition 1.2.2 : Que le congrès reçoive l'affiliation de l'AECS en tant que membre politique, i.e. qui jouisse pleinement des prérogatives d'un Membre de l'ASSÉ en ne payant toutefois les cotisations qu'en automne 2002.

(AÉCSL ; AGÉCD)

Adopté à l'unanimité

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposition d'ordre du jour 2.0.1 :

- 0.0 Ouverture
- 1.1 Procédures
- 1.2 Præsidium
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Plan d'action
- 3.1 Information
- 3.2 Plénière
- 3.3 Délibérante
- 4.0 Levée

(SOGÉÉCOM ; AÉCSL)

Adoptée à l'unanimité

3.0 Plan d'action

3.1 Information

Présentation sur le Sommet du Québec et de la jeunesse faite devant l'assemblée du Congrès par Benoît Lacoursière.

3.2 Plénière

Aucune résolution

3.3 Délibérante

Retour sur les procédures :

Proposition 3.3.1 Qu'un vote indicatif des associations non-membres soit tenu pour les propositions lors du présent congrès extraordinaire.

(AÉCSL ; AGECD)

Pour : 4

Contre : 1

Abstention : 0

Adoptée à la majorité des membres présents

Recommandations du Comité aux relations internationales :

Proposition 3.3.2 : Que l'ASSÉ adopte le principe de l'action continentale (étudiante) contre la ZLÉA de la mi-novembre 2002 tel qu'il a été adopté à la rencontre de Cuba, et qu'elle en fasse la promotion au Forum social mondial de Porto Alegre.

(AÉCSL ; Services collectifs)

Adoptée à l'unanimité

Propositions en bloc 3.3.3 :

Que l'ASSÉ participe et se joigne à la délégation organisée par le GOMM qui représentera le Québec au Forum social mondial de Porto Alegre.

Que l'ASSÉ participe aux activités de financement de la délégation québécoise organisée par le GOMM et qu'elle en fasse la promotion.

Que le ou la délégué-e de l'ASSÉ organise un atelier au Forum social mondial faisant le topo de la situation du mouvement étudiant et de l'éducation au Québec.

Que le ou la délégué-e de l'ASSÉ fasse la promotion du plan d'action de l'ASSÉ contre la ZLÉA.

Que l'ASSÉ sollicite les différentes associations étudiantes membres et sympathisantes afin de financer sa délégation au Forum social mondial de Porto Alegre.

Que l'ASSÉ organise un party de financement dans les plus brefs délais afin de financer sa délégation au Forum social mondial de Porto Alegre.

(CSU ; AÉCSL)

Adoptée à l'unanimité

Suggestion du Comité du journal

Proposition 3.3.4 : Que les associations membres produisent chacune une brève sur leur situation à l'interne pour la prochaine parution de l'Ultimatum, et que toutes les autres associations qui désirent en faire de même y soit encouragées.

Note : La date de tombée est le premier janvier 2002.

(SOGÉÉCOM ; AÉCS)

Indicatif

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 2

Formel :

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition 3.3.5 : Que l'ASSÉ mandate le Comité de formation de constituer une caravane de formation qui, dans les institutions qui en feront la demande, donnera des ateliers sur le «méga-thème» (assujettissement de l'éducation aux lois du marché : les plans de réussite et de diplomation, les contrats de performance, la rationalisation de programme, l'habilitation au collégial et les AEC) et sur le Sommet du Québec et de la jeunesse.

(SOGÉÉCOM ; AÉCS)

Amendement 3.3.5.1 :

D'ajouter aux thèmes à aborder, la journée continentale d'action contre la ZLÉA.
(FCEE-Q ; Services collectifs)

Indicatif

Pour :4

Contre :3

Abstentions :4

Formel

Pour : 2

Contre 3

Abstentions :1

Amendement 3.3.5.1 rejeté à la majorité

Sur la principale

Indicatif :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 2

Formel :

Pour : 4

Contre : 0

Abstentions : 1

Principale 3.3.5 Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3.6 : Que soit tenue une semaine de mobilisation et d'actions locales et régionales du 4 au 8 février 2002.

(SOGÉÉCOM ; Services collectifs)

Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3.7 : Que soit produit (par un comité de l'ASSÉ) un document de réflexion et d'informations diversifiées sur le Sommet du Québec et de la jeunesse avant la semaine de mobilisation et d'actions locales et régionales.

(SOGÉÉCOM ; Services collectifs)

Amendement 3.3.7.1 :

Que l'AÉCSL et la SOGÉÉCOM se chargent de ledit dit document.

(Comité de recherche et de réflexion ; Drummondville)

Indicatif :

Pour : 0

Contre : 5

Abstentions : 6

Formel : 0

Pour : 0
Contre : 5
Abstentions : 0

Amendement 3.3.7.1 rejeté à l'unanimité

La principale 3.3.7 est adoptée à l'unanimité aux votes indicatif et formel

Proposition 3.3.8 : Que l'ASSÉ appelle à une grève d'une journée pour le 21 février.
(SOGÉÉCOM ; AÉCSL)

Question préalable (SOGÉÉCOM)

Pour : 6

Contre : 3

La question préalable est adoptée au 2/3.

Indicatif :

Pour : 6

Contre : 1

Abstentions : 6

Formel :

Pour : 3

Contre : 0

Abstentions : 2

Adoptée à la majorité

Proposition 3.3.9 : Que l'ASSÉ se joigne à la journée pan canadien d'action du 6 février 2002 sur une base régionale.

(CSU ; SOGÉÉCOM)

Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3.10 : Qu'un congrès soit convoqué environ deux semaines avant la manifestation du 21 février et qu'il y soit traité des actions post-manifs pour assurer une continuité avec les événements pré-manifs.

(SOGÉÉCOM ; AÉCS)

Amendement 3.3.10.1 : (...)et qu'il y soit aussi défini les derniers préparatifs de la manifestation du 21 février.

Amendement 3.3.10.1 adopté à l'unanimité

La proposition principale 3.3.10. telle qu'amendée en 3.3.10.1 est adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3.11 : Que l'ASSÉ participe à l'organisation de la réunion des coalitions du Nord-Est appelée par le GOMM qui aurait lieu fin février dans la perspective des manifestations contre le G8, et aussi dans une perspective de lutte conjointe avec les différents acteurs de la société civile.

(CSU ; AÉCS)

Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3.12 : Que l'ASSÉ travaille avec la FAC et la FEC-CSQ sur des bases similaires à celles de l'ASSÉ.

(Comité des affaires académiques, pédagogiques et des études avancées ; AÉCS)

Amendement 3.3.12.1 :

Qu'une contre-proposition de coalition soit faite par l'exécutif et soit proposée lors du prochain Conseil interrégional.

(AÉMH-UQÀM ; Services collectifs)

Indicatif :

Pour : 5

Contre : 3

Abstentions : 4

Formel :

Pour : 2

Contre : 2

Abstentions : 1

Le débat se poursuit suite au résultat partagé du vote formel.

Proposition dilatoire 3.3.13 de remettre la proposition 3.3.12 et son amendement à la date fixe du 20 décembre à midi, par téléphone.

Adoptée par consensus.

Proposition 3.3.14 : Que des assemblées publiques soient organisées, et que les Conseils régionaux organisent des actions lors des semaines suivant la manifestation du 21 février.
(SOGÉÉCOM ; AÉCS)

Mise en dépôt

(CSU ; ???)

Proposition 3.3.14 mise en dépôt à l'unanimité

Proposition 3.3.15 : Que l'ASSÉ se dote d'un service de garderie lors de la manifestation du 21 février 2002. Ce service devrait également être offert de façon permanente pour les actions ultérieures, et que l'AÉCSL s'occupe du service de garderie lors de la manifestation du 21 février.

(AÉCSL ; Services collectifs)

Adoptée à l'unanimité

Note : ce service pourrait être offert à Montréal en même temps qu'à Québec.

Proposition 3.3.16 : Que le Congrès dénonce fermement la violence policière qui a été faite à l'endroit des étudiantes et des étudiants lors de l'occupation du Ministère de l'industrie et du commerce. L'utilisation de poivre de Cayenne dans des locaux fermés et

la détention des personnes dans ces mêmes locaux pendant plus de trente minutes ayant été un manque flagrant de jugement de la part des autorités policières.

(AÉCSL ; SOGÉÉCOM)

Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3.17 : Que les conseils régionaux cherchent des appuis auprès de groupes de pressions locaux qui endossent intégralement les revendications de l'ASSÉ de la manifestation du 21 février 2002.

(AÉCS ; Services collectifs)

Amendement 3.3.17.1 : Biffer «intégralement»

(Comité du journal ; AÉCSL)

Indicatif :

Pour : 3

Contre : 1

Abstentions : 5

Formel :

Pour : 3

Contre : 1

Abstentions : 1

Amendement 3.3.17.1 adopté à l'unanimité

La proposition principale 3.3.17. telle qu'amendée en 3.3.17.1 est adoptée à l'unanimité.

Proposition 3.3.18 : Que la manif du 21 février 2002 se rassemble d'abord au collège François-Xavier-Garneau à 14h00

Note : l'approbation de la délégation de l'AGECFXG a été obtenue avant la formulation de cette proposition.

(Services collectifs ; SOGÉÉCOM)

Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3.19 : Que lors de la manif du 21 février, 50% des discours et des liaisons médiatiques soit assurées par des femmes.

(CSU ; Services collectifs)

Adopté à l'unanimité

4.0 Levée à 18h35

(CSU ; AECSL)

Adoptée à l'unanimité

Bernard St-Jacques (Prés.)

Victor Chiasson-LeBel (Secr.)